

Horaires : à qui profite l'anarchie ?

Abderrahim DERRAJI - 2017-05-29 23:22:12 - Vu sur pharmacie.ma

Le Syndicat des pharmaciens de la wilaya du Grand Casablanca vient de rendre public le résultat du sondage qu'il a effectué auprès de ses membres pour cerner leurs attentes en matière d'horaires. Les pharmaciens de la capitale économique ont eu à choisir entre quatre horaires : l'ancien horaire, une variante de l'ancien horaire qui prévoit de travailler le samedi après-midi, l'horaire correspondant à l'arrêté préfectoral 3618 qui est entré en vigueur le 20 avril 2017 et un horaire continu de 9 à 21 h. Quelque 657 pharmaciens ont participé à ce sondage ce qui correspond à un taux de participation de 53,9%. Et comme c'était prévisible, la majorité des pharmaciens, soit 75,8%, préfèrent l'ancien horaire alors que seuls 14% des pharmaciens ont choisi l'horaire prévu par le dernier arrêté préfectoral. Ce choix ne doit rien au hasard puisque l'horaire choisi est appliqué depuis presque deux décennies. Les pharmaciens, leurs aides et les citoyens ont eu le temps de s'y habituer. C'est également un horaire compatible avec un exercice personnel de la pharmacie et permet plus facilement de se conformer à la législation du travail. Aujourd'hui, les instances professionnelles doivent oublier les prochaines échéances électorales et conjuguer leurs efforts pour que l'horaire en vigueur à Casablanca soit en phase avec les résultats du sondage. L'administration doit, pour sa part, publier les sanctions disciplinaires au Bulletin officiel pour les rendre effectives. D'ailleurs, les pharmaciens qui ont eu à occuper des postes de responsabilité au sein des instances professionnelles savent très bien que la dérégulation qui affecte les horaires n'est pas liée à la nature de l'horaire, mais plutôt à l'indiscipline d'une minorité de pharmaciens. Et quand bien même on fixerait l'horaire de fermeture à 22 h, ils trouveront le moyen de rester ouverts jusqu'à 23 h, voire plus. Aujourd'hui, on est à un tournant décisif, soit on opte pour l'horaire le plus logique et on le fait respecter par la force de la loi, soit on essaye de faire plaisir à une minorité en prenant le risque de voir l'anarchie déstructurer totalement notre profession. Les instances professionnelles, qui sont censées préparer la profession aux défis qui se dressent devant elle, comme la rémunération de l'acte pharmaceutique, la mise à niveau des pratiques, la défense du monopole, la digitalisation..., vont continuer à s'empêtrer, des années durant, dans les éternels problèmes d'horaires et de remises. ? En attendant, l'anarchie continuera à profiter aux ennemis de la profession et à certains pharmaciens qui n'ont aucune idée sur ce qu'endurent les confrères qui ont eu la malchance d'être leurs voisins !

[Résultat complet du sondage : lien](#)